



16ème législature

Question N° : 12279	De M. Julien Bayou (Écologiste - NUPES - Paris)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur et outre-mer		Ministère attributaire > Intérieur et outre-mer
Rubrique >tourisme et loisirs	Tête d'analyse >Sécurité des touristes chinois en France	Analyse > Sécurité des touristes chinois en France.
Question publiée au JO le : 17/10/2023 Date de changement d'attribution : 12/01/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Julien Bayou attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur la sécurité des touristes chinois en France. Le tourisme chinois représente en moyenne 1 million de voyages par an rien qu'en Île-de-France et particulièrement à Paris. Il est source de retombées économiques importantes pour les acteurs du tourisme francilien. Le nombre de ces touristes est attendu en forte hausse en 2024 avec les jeux Olympiques. Malheureusement, depuis de nombreux mois, les associations communautaires de sa circonscription alertent M. le député face à la recrudescence des agressions à l'égard des touristes chinois de passage dans la capitale. Vols à l'arrachée, *pickpockets*, agressions verbales et physiques, leur séjour tourne parfois au cauchemar. Comme une double peine, les touristes chinois peinent à être pris en charge par les forces de l'ordre ou à déposer plainte à cause de la barrière de la langue. En particulier, le dépôt de plainte pour vol de passeport, condition nécessaire pour obtenir un laissez-passer en vue du retour, est un véritable casse-tête pour qui ne parle ni anglais ni français. Aussi, M. le député souhaiterait savoir quelles dispositions particulières sont mises en place pour assurer la sécurité des touristes internationaux, en particulier chinois, dans la capitale. Enfin, il lui demande s'il envisage un suivi plus poussé pour permettre aux victimes d'être mieux prises en charge par les forces de l'ordre, notamment dans les commissariats.